

GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mercredi, 15 novembre 2023 à 14h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 9 novembre 2023.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

- 1. Correspondance et informations**
- 2. Politique**
 1. Attribution du titre de bourgmestre honoraire à M. John Lorent
 2. Démission et nomination de membres des commissions consultatives
- 3. Contrats, conventions**
 1. Convention de cession M. Monteiro Bras
 2. Contrat de vente Opel Corsa
 3. Acte de vente 1954 sàrl (numéro cadastral 1270/11281)
 4. Acte de vente 1954 sàrl (numéro cadastral 303/11280)
 5. Résiliation contrat de bail boucherie Schmitz
 6. Avenant au contrat de mise à disposition Fetrawi
- 4. Règlements communaux**
 1. Modification du règlement d'ordre intérieur du conseil communal
 2. Approbation des règlements d'urgence temporaires de la circulation
- 5. Finances**
 1. Chèque-énergie année 2024
- 6. Aménagement et environnement**
 1. Droit de préemption « Doilenloch » 803/8877
 2. Droit de préemption « Doilenloch » 805/3436, 806/3436 et « Oben dem Eicheweg » 322/2620
 3. Lotissement PAP « Hondsterrain »
 4. Lotissement rue de Noertzange
- 7. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux**
/

En séance secrète